



FICHE THÉMATIQUE

LES JOURNÉES D'OCTOBRE 1789 : LES DERNIERS JOURS DE LA FAMILLE ROYALE À VERSAILLES



Arrivée des femmes à Versailles le 5 octobre 1789, par Laurent Guyot, François-Martin Testard
1789 - 1800 - Estampe
INV.GRAV 3042
©château de Versailles



INTRODUCTION : LE CONTEXTE À LA VEILLE DES JOURNÉES D'OCTOBRE

Louis XVI, petit fils de Louis XV, accède au trône en 1774.

Le roi est à la tête d'une société qui, depuis le Moyen Age, est divisée en trois ordres ou états : ceux qui prient (*oratores*), c'est-à-dire le clergé ; ceux qui combattent (*bellatores*), autrement dit la noblesse et, enfin, ceux qui travaillent (*laboratores*), regroupés au sein du tiers état.

Cette société est inégalitaire car elle repose sur des privilèges liés à la naissance.

Ainsi, les ordres du clergé et de la noblesse représentent 2 % de la population et profitent de nombreux privilèges dont une exonération fiscale.

A l'inverse, le tiers état rassemble 98 % de la population et paye des impôts. Il est constitué principalement de paysans (qui forment la grande majorité de la population) et d'ouvriers, mais aussi de bourgeois (financiers, avocats, marchands, négociants, banquiers).

Au sommet du royaume, le « bon roi » est vu par le peuple comme une figure paternelle et protectrice. Il est monarque absolu de droit divin, ce qui signifie qu'il tient son pouvoir de Dieu. Néanmoins, il ne peut pas gouverner sans respecter les lois fondamentales du royaume (ensembles de règles coutumières non modifiables) et les prérogatives des différents états, corps et communautés qui structurent la société française.

Le début de règne de Louis XVI est marqué par une situation économique délicate.

D'une part, dans les années 1780, les populations sont touchées par de mauvaises récoltes qui entraînent une hausse du prix du pain et provoquent des famines.

D'autre part, le royaume est marqué par une crise financière importante et une très lourde dette, causée notamment par la participation à la guerre d'indépendance des Etats-Unis contre les Anglais (1775-1783) et par une forte inflation (hausse des prix).

Face à cette situation, Louis XVI souhaite réformer les finances de l'Etat, mais il se heurte à la résistance et au conservatisme des ordres privilégiés.

Par conséquent, le roi doit se résoudre à convoquer les Etats Généraux (réunion des représentants des trois ordres), qui apparaissent comme un des derniers leviers à sa disposition pour résoudre la crise du royaume.

Les Etats généraux s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789, mais la situation va échapper au monarque.



Ouverture des Etats-Généraux à Versailles, 5 mai 1789
par Auguste Couder, 1839
MV 2275
© Château de Versailles, Dist. RMN / © Jean-Marc Manai

En effet, le 17 juin, les députés du tiers état se proclament « Assemblée nationale ». Cet événement est fondamental car la souveraineté du roi est alors remplacée par celle de la nation, qui s'exerce à travers les représentants qu'elle a choisis. Puis le 20 juin, dans la salle du jeu de Paume, les députés prêtent serment « *de ne jamais se séparer et de se rassembler [...] jusqu'à ce que la constitution du royaume fût établie* ».



Le serment du Jeu de Paume, 20 juin 1789
par Jacques-Louis-David, 1791
INV.DESS 736
© Château de Versailles, Dist. RMN / © Jean-Marc Manai



Enfin, le 27 juin, des membres de la noblesse et du clergé rejoignent l'Assemblée nationale. Elle devient l'Assemblée nationale constituante le 9 juillet, afin de rédiger la constitution pour la France.

De son côté, Louis XVI se prépare à l'éventualité de reconquérir son autorité par la force et fait masser 20000 hommes autour de Paris. Le 14 juillet, pour se défendre, le peuple va chercher des armes aux Invalides et de la poudre à la forteresse de la Bastille. C'est la prise de la Bastille.



Prise de la Bastille, 14 juillet 1789
Anonyme, vers 1789-1791
MV 5517
© RMN-GP (Château de Versailles) / © Franck Raux

Le roi choisit alors de ne pas aller à l'affrontement et apaise la situation en ordonnant le retrait de ses troupes.

Au même moment à Paris, la Garde nationale, milice citoyenne bourgeoise, est créée et placée sous le commandement du général Gilbert du Motier de La Fayette.



Marie-Joseph-Yves-Gilbert du Mortier, marquis de La Fayette, lieutenant général par Joseph-Désiré Court, 1834
MV 2346
© RMN-GP (Château de Versailles) / © Gérard Blot

Durant l'été, la Grande Peur se répand dans le royaume. Une rumeur, basée sur la crainte d'une contre-réaction aristocratique, affirme que des seigneurs ont armé des brigands pour attaquer les paysans. En réaction, ces derniers attaquent les châteaux et brûlent les archives mentionnant les droits seigneuriaux et les impôts.



Événements des 16 et 17 août 1789. M. Walche apaise des furieux, qui veulent ravager son Chateau de Chassenon, en leur faisant préparer un repas.
par Jean-François Janinet, 1789-1791
INV.GRAV 4469
© Château de Versailles

Dans cette atmosphère troublée, l'Assemblée nationale constituante vote lors de la nuit du 4 août la suppression des privilèges féodaux (notamment ceux qui tiennent à la propriété des seigneurs et les dîmes, impôts dus au clergé), ce qui met fin à la société d'Ancien régime.

Puis le 26 août, elle adopte la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui condamne la société d'ordres et les privilèges liés à la naissance.



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
par De Machy et L.Aubert, 1789
INV.GRAV 1776
© Château de Versailles



Louis XVI décide de gagner du temps. En effet, depuis le 11 septembre, le roi a le pouvoir de sanction, c'est-à-dire qu'il peut accepter ou refuser un vote de l'Assemblée nationale constituante. Ce veto suspensif lui permet de retarder la mise en œuvre d'une loi pendant deux législatures, soit quatre ans. Or, le roi n'a sanctionné ni les décrets (c'est-à-dire les textes émanant des députés) des 4 et 26 août, ni les 13 premiers articles de la constitution votés par l'Assemblée.

D'autres éléments s'ajoutent à ce contexte déjà tendu :

Des rumeurs circulent sur la fuite du souverain. La reine Marie-Antoinette pousse le roi à partir depuis l'été. Elle espère une jonction avec les troupes autrichiennes, en passant par la Lorraine ou le Luxembourg.

De leur côté, les souverains étrangers sont inquiets de ce qui se passe en France et craignent une contagion des idées révolutionnaires, et ce d'autant plus qu'en Belgique, une autre révolution a lieu dans le Brabant.

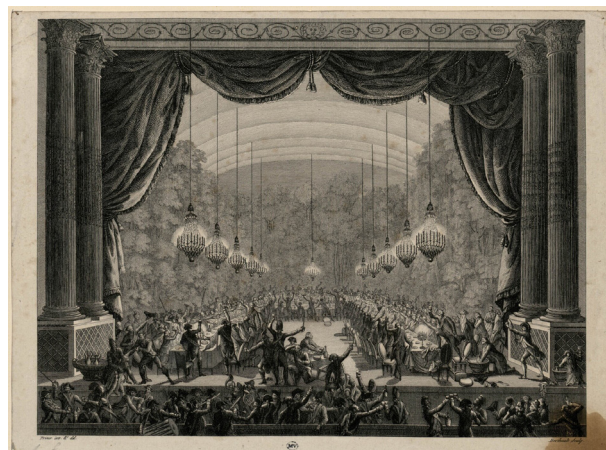
Enfin, l'inflation continue de toucher fortement le royaume. Les pénuries alimentaires perdurent, la vie quotidienne se dégrade et le peuple commence à douter des bienfaits de la Révolution¹.

1. Le prix élevé du pain (qui correspond à environ 90% du budget des ouvriers) et le manque de céréales entraînent des émeutes et des grèves ouvrières. Des marches sont même organisées de Paris à Versailles (situé à 6 heures de marche), pour demander au roi et aux députés qu'ils assurent l'approvisionnement en farine et fixent un maximum pour le prix du pain. Sous l'Ancien Régime, ce prix est fixé dans chaque municipalité et, dans chaque province, par le gouverneur. Les autorités pouvaient décider de libérer les stocks de farine en guise de réponse politique aux exigences du peuple. Louis XVI dispose également de ce pouvoir car la première fonction du roi, par une sorte de contrat, est de nourrir son peuple.

LE DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DU 6 OCTOBRE DANS LE CHÂTEAU

Le 1er octobre – un banquet déclencheur des journées insurrectionnelles

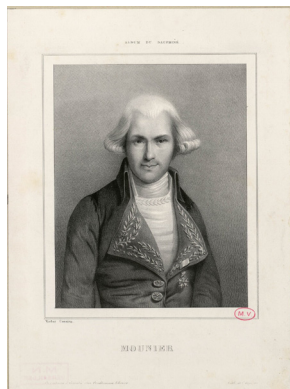
Dans ce climat inquiétant pour la monarchie, le roi ordonne le 14 septembre 1789 au régiment de Flandre, stationné à Douai, de se rendre à Versailles pour maintenir l'ordre face à d'éventuelles émeutes. Le 1er octobre 1789, le régiment est accueilli par les gardes du corps du roi qui organisent un banquet à l'Opéra de Versailles, comme le veut la tradition entre officiers. Le vin coule à flot, la fête se prête à des chansons royalistes et au port de cocardes blanches ou noires (couleur de la maison d'Autriche, qui soutient une royauté forte).



Orgie des gardes du corps dans la salle de l'opéra de Versailles, le 1er octobre 1789
par Pierre-Gabriel Berthault Oncle et Jean-Louis Prieur le Jeune, 1791-1817
INV.GRAV 3234
© Château de Versailles

Une rumeur circule alors à Paris : la cocarde tricolore, qui s'est imposée le 14 juillet comme emblème de la Révolution, aurait été foulée au pied. La colère monte : c'est un sacrilège ! Le roi veut-il profiter de la présence du régiment pour reprendre en main le pouvoir ?

Le lendemain, le 2 octobre, Jean-Joseph Mounier, président de l'Assemblée nationale, demande au roi de sanctionner les décrets votés par l'Assemblée nationale. Louis XVI refuse.



Album du Dauphiné. Mounier.
par Victor-Désiré Cassien (dessinateur), 1837
INV.GRAV 8504
© Chateau de Versailles

Les esprits s'émeuvent.

Le 5 octobre : les femmes s'organisent et se rendent à Versailles

La rumeur du banquet fastueux du 1er octobre dans un contexte de famine attise la fureur de la foule. Les femmes, notamment celles qui vendent sur les marchés et que l'on surnommait « les poissardes », ne parviennent plus à nourrir leur famille et s'organisent. A leur tête, Renée Audu, dame des Halles (institution d'Ancien Régime), se fait entendre. C'est une femme de pouvoir, non révolutionnaire pour autant, qui marche régulièrement à Versailles et qui est reçue par le roi.



Bravoure des femmes parisiennes à la journée du 5 octobre 1789 : dédiée aux femmes
par Jacques-Philippe Caresme, vers 1789.
Estampe
@BNF

Le matin du 5 octobre, les poissardes organisent une marche place de grève (actuelle place de l'Hôtel de ville) à Paris, en attroupant les femmes des faubourgs, les lavandières et les ouvrières. Parmi elles se trouvent Louison Chabry, ouvrière en sculpture et Rose Barré, ouvrière en dentelles. Les femmes interpellent les autorités municipales et notamment Jean Sylvain Bailly (maire de Paris) et le général de La Fayette (commandant de la Garde nationale de Paris) : « Nous allons à Versailles ! ». La Garde nationale escorte le cortège pour protéger l'itinéraire. Quelques hommes vont les rejoindre pour les soutenir. Parmi eux , Stanislas Maillard, un des héros reconnus de la Bastille, se place en tête du cortège.

Le départ de Paris se fait sous la pluie, en chantant. Une fois le cortège arrivé à Versailles, un groupe rejoint l'Assemblée nationale (qui siège à la Salle des Menus Plaisir, avenue de Paris) et un autre se rend directement au château.

A l'Assemblée nationale, Stanislas Maillard prend la parole pour demander à voir le roi. Douze femmes veulent également être reçues. Jean-Joseph Mounier, Président de l'Assemblée nationale, accepte seulement six femmes pour accompagner la délégation.

Quel est le but des protagonistes ?

Celui des femmes est d'obtenir la baisse du prix du pain.

Celui de Mounier est que le roi sanctionne enfin les décrets des 4 et 26 août et les premiers articles de la Constitution.

La délégation se rend au Château et parvient à rencontrer le roi, qui accepte toutes les revendications.

Malgré cela, la foule reste devant le Château. Une partie s'endort même dans la cour des ministres, où sont allumés des feux. On y trouve des pancartes et des lances, au bout desquelles du pain est piqué.

C'est alors que va commencer « la nuit de toutes les peurs » (expression de l'historien polonais Bronisław

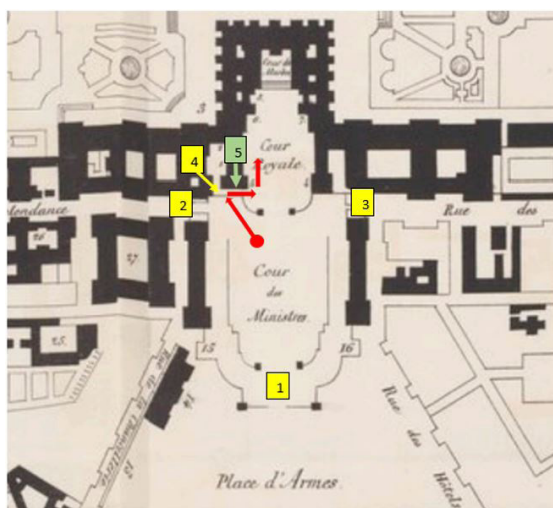


Baczko) : pendant la nuit, la rumeur se propage que le roi est parti à Metz. Tôt le matin, un coup de feu est tiré, les tambours roulent.

L'invasion du Château commence.

La journée du 6 octobre, un tournant de la Révolution française

Que s'est-il passé précisément au château de Versailles lors de cette journée décisive ? Marchons sur les pas des principaux protagonistes de l'invasion du château...



- 1 Grille entre la place d'Armes et la cour des Ministres
- 2 Grille entre la rue de la Surintendance et la cour des Ministres
- 3 Grille entre la rue des Réservoirs et la cour des Ministres
- 4 Grille des Princes
- 5 Colonnade du pavillon Dufour (détruite en 1820)

Plan issu du *Récit des journées des 5 et 6 octobre 1789 à Versailles*
par Joseph Adrien Le Roi
1867
@GALLICA

La foule entre dans la cour royale

A 6 heures du matin, l'entrée dans le château a été facilitée par les gardes qui ont ouvert plusieurs grilles.

La cour d'honneur (ou cour des ministres), située après la première grille, commence à se remplir, ainsi que les jardins. Puis la foule entre par le passage de la colonnade [situé au bout du pavillon de la Vieille

Aile, actuel pavillon Dufour, il a été détruit en 1814] pour rejoindre la cour royale.

Un ouvrier ébéniste nommé L'héritier veut escalader le balcon de la cour de marbre. Il grimpe sur une colonne et est tué par un garde de la salle des gardes du roi située au 1er étage.

Une partie de la foule envahit alors le château par l'escalier de marbre (actuel escalier de la Reine).

L'appartement de la Reine est envahi !

Au 1er étage, les émeutiers se dirigent vers la salle des gardes de la reine. Deux gardes du corps se postent devant la porte de l'antichambre du Grand Couvert. L'un d'entre eux crie à la femme de chambre de la reine, Madame Anguîé, qui ouvre la porte : « Madame, sauvez la reine. On vient pour l'assassiner² ».

La reine rejoint l'appartement du Roi

La foule crie : « Tue ! Tue ! Point de quartier ! Allons chez la reine ! « C'est par là ! »,

« A mort : il nous faut le cœur de la reine ! »

Madame Anguîé ferme la porte sur le garde du corps puis celle de la pièce suivante (salon des Nobles) et arrive dans la chambre de la reine : « Sortez du lit, Madame, ne vous habillez pas, sauvez-vous chez le roi ».

La reine passe par son cabinet de toilette privé, mais la porte qui communique avec l'antichambre de l'Œil-de-bœuf est fermée. Finalement, un serviteur du roi lui ouvre. Elle peut rejoindre l'appartement du Roi.

Au même moment : Louis XVI cherche la reine...

Réveillé par le bruit, Louis XVI regarde la foule à travers les fenêtres du cabinet de la Pendule. Puis il emprunte le passage du Roi (couloir en entresol créé en 1775 et situé entre le 1er étage et le rez-de-chaussée) pour rejoindre la reine dans sa chambre. Comme il ne la trouve pas, le roi traverse à son

2. Cette citation et les suivantes sont tirées de l'ouvrage d'Alexandre Maral, *Les derniers jours de Versailles*, 2022



tour le cabinet de toilette de la reine, se rend à l'antichambre de l'Œil-de-bœuf et rejoint finalement Marie-Antoinette.

Non loin de là, la foule se dirige par d'autres salles vers l'antichambre de l'Œil-de-bœuf, dont la porte est barricadée de l'intérieur.

Le Capitaine Goudran, de la Garde nationale, fait évacuer les pièces.

Toute la famille royale se retrouve enfin dans les appartements du roi !

Le Dauphin, qui est au rez-de-chaussée, est conduit par sa gouvernante Madame de Tourzel tandis que Marie-Antoinette emprunte à son tour le passage du Roi pour aller chercher la dauphine, Madame Royale. Toute la famille royale se trouve réunie dans les appartements du roi.

Le général de la Fayette, chargé de la protection de la famille royale, se rend tardivement au château au moment où Goudran fait évacuer l'escalier de la reine. Il rejoint la famille royale dans les appartements.

La Fayette, « le général Morphée »

On doit le surnom de « général Morphée » au royaliste Antoine de Rivarol (1753-1801). Rivarol a notamment reproché à La Fayette, venu de Paris le soir du 5 octobre pour protéger le roi, de n'avoir pas prévu un dispositif de sécurité suffisant et de ne pas avoir passé la nuit dans l'antichambre des appartements du Roi. La Fayette a en effet dormi en dehors du château, à l'hôtel de Noailles (qui était situé au 1, rue Carnot) et est arrivé bien après l'invasion du château.

La famille royale au balcon

La foule qui a été évacuée de l'appartement de la reine se masse dans la cour royale. La cour de marbre est noire de monde et réclame « *le roi au balcon* ».

Le roi, la reine, leurs deux enfants et La Fayette se présentent au balcon de la Chambre de Louis XIV, qui se trouve au milieu du corps central.



Palais de Versailles - Chambre de Louis XIV - Louis XIV y mourut le 1er Septembre 1715 - Le 6 Octobre 1789 Louis XVI et Marie-Antoinette paraissent au balcon de cette chambre devant les émeutiers venus de Paris - Sleeping-room of King Louis XIV, who died here on the 1st. September 1715 par Madame Moreau
Après 1904
V.2011.42.120
© RMN-GP (Château de Versailles) / © Franck Raux

La foule crie « *le roi à Paris* ». Puis, alors que la famille royale a quitté le balcon, le peuple appelle : « *la reine au balcon* ». Elle se présente avec ses enfants mais la foule veut la voir seule. Les enfants se retirent et Marie-Antoinette fait peut-être un salut qui ressemble à une révérence. La foule crie « *Vive la reine !* » et cette dernière rentre.

Enfin, après avoir discuté avec ses ministres et La Fayette, le roi se décide, retourne au balcon et annonce :

« *Mes amis, j'irai à Paris avec ma femme, avec mes enfants. C'est à l'amour de mes bons et fidèles sujets que je confie ce que j'ai de plus précieux.* »

Des cris de joie retentissent et des coups de fusils sont tirés.

En effet, avoir le roi près de soi est l'assurance d'avoir du pain.

« Quand on y pense... » du balustre doré au balcon royal

Seuls quelques pas séparent le balustre doré du lit de Louis XIV du balcon de la chambre du Roi. Or, ces quelques pas forment un abyme entre les courtisans et le peuple, entre la monarchie et la Révolution.

Le balcon est un espace de représentation. Le 6 octobre, selon l'historien Guillaume Mazeau, le roi « sent qu'il faut qu'il donne des gages à l'opinion, en plaçant son corps au milieu du peuple ». La foule



crie « Au balcon, au balcon ». Or, d'habitude, c'est la famille royale qui fixe le cérémonial (naissance royale, mariage).

A l'inverse, le 6 octobre, pour la première fois, c'est la foule qui le fixe, ce qui est le signe de la prise de souveraineté du peuple : le roi doit le faire parce que la foule le lui demande. Quand le roi paraît au balcon avec Marie-Antoinette et leurs enfants, un nouveau pacte est conclu. Selon les témoignages, la reine pleure et peut-être le roi aussi. Il promet de revenir à Paris au milieu du peuple, ce qui est une des revendications de ces femmes, parce qu'on a peur que le roi s'enfuie et parce que Versailles est vue comme une ville d'aristocrates.

Or, c'est précisément pour s'éloigner du peuple parisien qui, suite à l'épisode de la Fronde, était vu comme menaçant et instable, que le roi Louis XIV avait fixé définitivement la cour à Versailles en 1682.

La famille royale quitte le château : « tâchez de me sauver mon pauvre Versailles ».

Il est 9 h quand le roi se décide à quitter Versailles pour Paris.

A 13 h, la famille royale descend par l'escalier appelé le Degré Du Roi et traverse la salle des gardes du rez-de-chaussée pour atteindre la cour royale, où l'attend une voiture à huit places. Louis XVI dit au comte de Gouvernet qui reste à Versailles en tant que commandant de la Garde nationale de la ville : « Vous restez maître ici, tâchez de me sauver mon pauvre Versailles ».

Pour se rendre à Paris, le roi a affrété 200 voitures.



Au retour de Louis XVI et de la famille royale à Paris, le 6 octobre 1789
par Cruikshank Isaac
1801-1900
2013.00.1042
© EPV

A 14 h, les trois premières voitures franchissent la grille royale. La foule est immense, elle crie : « Vive la nation », « Nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron », « Versailles à louer ». Les têtes des gardes du corps exécutés sont juchées sur des piques. Le cortège est suivi par les charrettes remplies de sacs de farine.

Après cinq heures de route, Mesdames Adélaïde et Victoire, les filles de Louis XV, sont déposées au château de Bellevue à Meudon.

A 19 h, le cortège royal arrive à Paris pour être reçu à l'Hôtel de Ville par le maire Jean Sylvain Bailly. Le roi paraît à la fenêtre et se présente aux Parisiens.

Vers 22 h, Louis XVI et sa famille arrivent enfin aux Tuileries.

Il ne reverra jamais Versailles.



Médaille - Arrivée du Roi à Paris, 6 octobre 1789
par Bertrand Andrieu
1801-1900
2013.00.1042
© EPV

« Quand on y pense... »
la place de la Concorde et Louis XVI

Cette gravure montre Louis XVI qui entre dans Paris le soir du 6 octobre. Il traverse la place de la Concorde, qui s'appelait alors place Louis XV, et sera renommée place de la Révolution après la journée du 10 août 1792, et ce jusqu'à la Restauration.

Trois ans et trois mois plus tard, Louis XVI sera exécuté sur cette place le 21 janvier 1793. Le 16 octobre de la même année, la reine Marie-Antoinette y sera à son tour guillotinée.



LES CONSÉQUENCES DES JOURNÉES D'OCTOBRE

Les journées d'octobre 1789 ont un retentissement considérable sur le plan politique.

En premier lieu, avec la venue du roi et de l'Assemblée nationale, Paris retrouve son statut de centre du pouvoir. Le château de Versailles, quant à lui, est nettoyé en prévision d'un potentiel retour de la famille royale.

Conscient de la pression de l'opinion publique, le roi n'a d'autre choix que de sanctionner les décrets des 4 et 26 août et les 13 premiers articles de la constitution.

Pendant ce temps, la contre-révolution s'organise et s'amplifie car les opposants à la Révolution s'aperçoivent (comme pour le 14 juillet) que le peuple fait basculer les événements.

En outre, les journées d'octobre, qui ont montré le pouvoir des femmes, provoquent de la défiance à leur égard.

De leur côté, beaucoup de députés sont effrayés de quitter Versailles pour Paris, car ils s'y sentaient protégés. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Joseph Mounier, n'adhère plus à ce qui est en train de se passer et démissionne.

De plus, pour éviter que les événements de Versailles ne se reproduisent, la loi martiale est votée le 21 octobre : « l'armée et les autorités municipales peuvent légalement tirer sur la foule après trois sommations et après déploiement du drapeau rouge ».

Il règne donc une atmosphère de guerre civile très forte dans toute la France, mais aussi dans tout l'Empire.

Ainsi, à Saint Domingue, en Martinique et en Guyane, ont lieu des révoltes d'esclaves dès l'automne 1789. Les colons se révoltent également : certains défilent à Saint-Pierre en Martinique avec des drapeaux américains et des drapeaux tricolores. La loi martiale va également radicaliser de nombreux

révolutionnaires de gauche, tels que Jean-Paul Marat et Elisée Loustallot, qui critiquent l'Etat d'exception et le retour aux recettes de la monarchie.



Marat assassiné, 13 juillet 1793
Atelier Jacques-Louis David
1794
MV 5608
© RMN-GP (Château de Versailles) / © Franck Raux

À l'issue de ces journées, la société est profondément polarisée. De son côté, la monarchie cède face à la pression du peuple. Au soir du 6 octobre 1789, c'est toute la Révolution française qui bascule.

*«235 ans plus tard,
des journées d'octobre 1789
au Marathon des Jeux Olympiques 2024»*

L'épreuve du «Marathon pour tous» des Jeux Olympiques de Paris se dérouleront les 10 et 11 août 2024. Athlètes et grand public devront réaliser un aller-retour de l'Hôtel de Ville de Paris au château de Versailles. Un parcours qui rend hommage à la Marche des Femmes des 5 et 6 octobre 1789, l'une des «grandes journées» de la Révolution française.